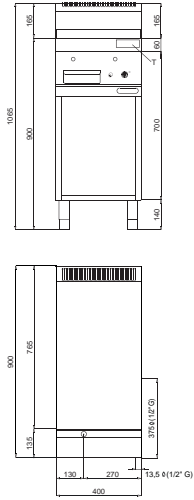


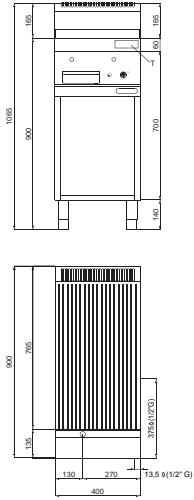


MANUEL D'ISTRUCTIONS GRILLADE À GAZ

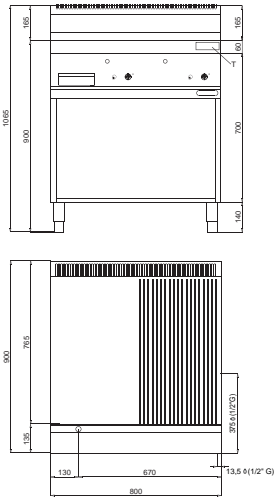
G9FL4M



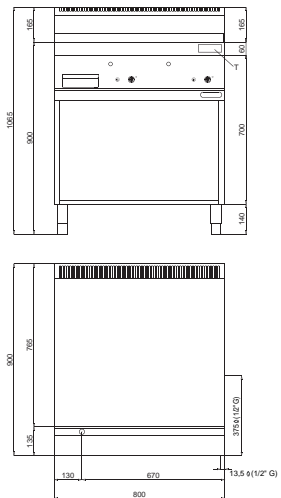
G9FR4M



G9FM8M-2



G9FL8M-2/CR



PEL 25 ST

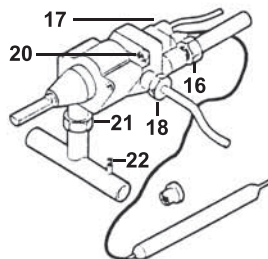


fig. 1

PEL 21 S

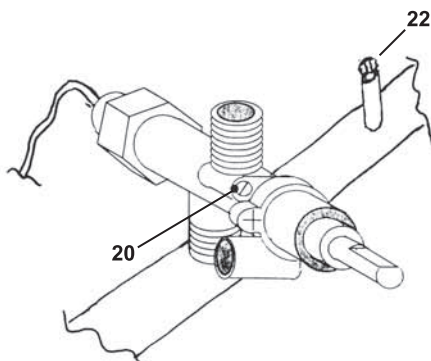


fig. 2

EUROSIT

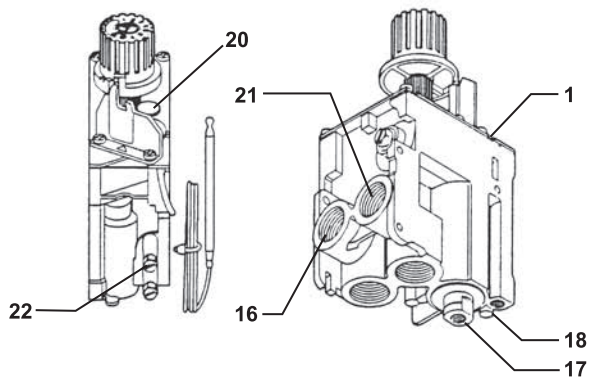


fig. 3

Fig. 4

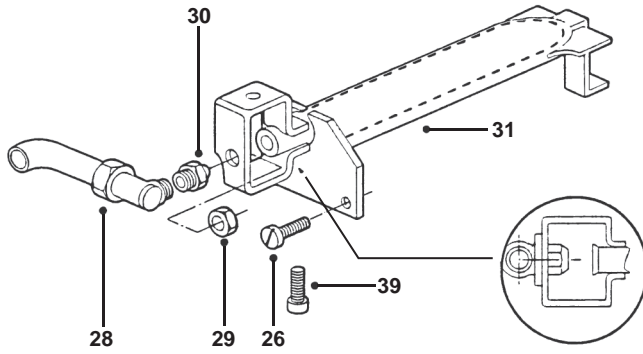


Fig. 5

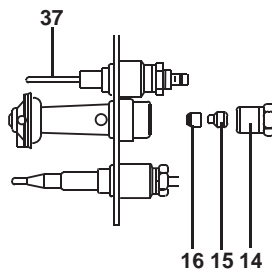
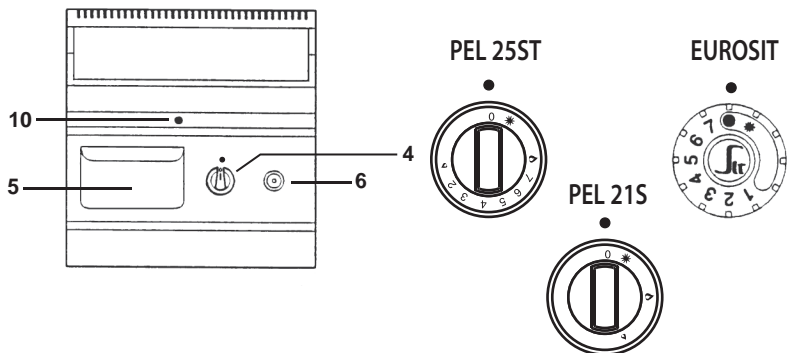


Fig. 6



GRILLADE À GAZ - SÉRIE 900

Appareil type	Description	Dim.: (L x P x H) Plan de travail (h totale)	Type
G9FL4M	Grillade à gaz plaque lisse avec meuble	mm 400 x 900 x 900 (1065)	A
G9FR4M	Grillade à gaz plaque rainurée avec meuble	mm 400 x 900 x 900 (1065)	A
G9FM8M-2	Grillade à gaz plaque lisse/rainurée 2 zones avec meuble	mm 800 x 900 x 900 (1065)	A
G9FL8M-2/CR	Grillade à gaz plaque lisse chromée 2 zones avec meuble	mm 800 x 900 x 900 (1065)	A

BRÛLEURS

FR

	Grillade à gaz série 900	Grillade à gaz série 900 CR					
Puissance nominale pour chaque brûleur individuel kW	6,3	6,8					
Puissance nominale pour chaque brûleur individuel G110 kW	6,3	6,8					
Puissance nominale pour chaque brûleur individuel G120 kW	6,3	6,8					
Puissance réduite pour chaque brûleur individuel kW	2,9	/					

Nom gaz	Brûleur	Ø Buses principales	Ø By Pass	Rég. air primaire	Ø Buses veilleuse
GAS G20 20mbar	Grillade à gaz 900	175R	Réglable	10 mm	51
MÉTHANE	Grillade à gaz 900 CR	180R	/	/	41
GAS G25 25mbar	Grillade à gaz 900	185R	Réglable	10 mm	51
MÉTHANE	Grillade à gaz 900 CR	190	/	/	41
GAS G30/G31 28-30/37mbar	Grillade à gaz 900	120	75	10 mm	35
GPL	Grillade à gaz 900 CR	125	/	/	25

GRILLADE À GAZ - SÉRIE 900

DONNÉES TECHNIQUES

MODELE	Puissance Nominale	Puissance Nominale G110	Puissance Nominale G120	Consommation GPL G30/31	Consommation Méthan G20	Consommation Méthan G25	Consommation gaz de ville G110	Consommation gaz de ville G120	Air primaire pour combustion	Catégorie	Construction type	Brûleur GRILLADE À GAZ série 900		Robinet / Vanne
	kW	kW	kW	kg/h	m ³ /h	m ³ /h	m ³ /h	m ³ /h	m ³ /h			n°	kW	
G9FL4M - G9FR4M	6,3	6,3	6,3	0,49	0,67	0,78	1,63	1,45	12,6	II2H3+	A	1	6,3	215
G9FM8M-2	12,6	12,6	12,6	0,99	1,33	1,55	3,25	2,89	25,2	II2H3+	A	2	6,3	215
G9FL8M-2/CR	13,6	13,6	13,6	1,06	1,44	1,67	3,51	3,12	27,2	II2H3+	A	2	6,8	EUROSIT

INSTRUCTIONS DE MISE EN SERVICE

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Structure robuste en acier, avec 4 pieds d'appui réglables en hauteur. Carrosserie externe en acier au chrome nickel 18/10. La plaque de cuisson en acier spécial est lisse ou rainurée et dotée de protections latérales et arrière en acier anti-éclaboussures. Elle dispose aussi d'une cuvette de récolte des jus en acier inoxydable. Le chauffage de la plaque est effectué par le biais de brûleurs en acier chromés tubulaires, résistants aux contraintes d'origine thermique ou mécanique. Le brûleur pilote dispose de buses fixes. La chambre de combustion et les cheminées sont en tôle en acier électro-galvanisé. Le réglage de la température s'effectue en intervenant sur des robinets spécifiques comprenant des dispositifs de sûreté. Les Grillades à gaz sont disponibles dans la version à surface de cuisson lisse ou rainurée.

Les modèles G7FL8B-2 • G7FL8B-2/SX • G7FL8B-2/CR • G7FR8B-2 • G7FM8B-2 • G7FL8M-2 • G7FL8M-2/SX • G7FL8M-2/CR • G7FR8M-2 • G7FM8M-2 • G7FL8B-2/21S • G9FL8B-2 • G9FL8B-2/SX • G9FL8B-2/CR • G9FL8B-2/CPD • G9FR8B-2 • G9FM8B-2 • G9FL8M-2 • G9FL8M-2/SX • G9FL8M-2/CR • G9FL8M-2/CPD • G9FR8M-2 • G9FM8M-2 • SG9FR8M-2 • SG9FR8M-2/CR • SG9FL8M-2/CR • SG9FL8M-2/CPD • SG9FM8M-2 • SG9FR8M-2/CR disposent de surfaces de cuisson séparées, avec des commandes indépendantes de réglage de la température.

DISPOSITION

Emplacement de l'installation

Il est conseillé d'installer l'appareil dans un local bien aéré et de le placer si possible sous une hotte aspirante. Il est possible de monter l'appareil tout seul ou bien de le placer à côté d'autres équipements. Il faut dans tous les cas prévoir une distance de 150 mm pour les parois latérales et de 150 mm pour la paroi arrière si l'appareil se trouve à proximité de parois réalisées en matériau inflammable. S'il n'est pas possible de respecter ces distances, prendre des mesures de sécurité adéquates contre d'éventuelles surchauffes, en recouvrant par exemple les surfaces d'installation avec des carreaux, ou en installant des protections antiradiations. Positionner les appareils sur une table ou sur un plan en matériau non inflammable. Avant d'effectuer le raccordement, il faut vérifier sur la plaque technique de l'appareil que ce dernier est prédisposé et adapté au type de gaz disponible. Si l'appareil fonctionne avec un autre type de gaz, consulter le paragraphe "Fonctionnement avec d'autres types de gaz".

Dispositions de la loi, réglementations techniques et directives

En prévision du montage, respecter les dispositions

suivantes:

- normes UNI CIG 8723
- les réglementations sur les bâtiments et les dispositions locales anti-incendie ;
- les normes anti-accidents en vigueur ;
- les dispositions de l'Organisme de Distribution du Gaz ;
- les dispositions CEI en vigueur ;
- les dispositions des pompiers.

INSTALLATION

Le montage, l'installation et la maintenance doivent être effectués par des entreprises autorisées par l'Organisme de Distribution du Gaz local conformément aux normes en vigueur. En premier lieu, demander l'avis de cet organisme de distribution du Gaz.

Procédures d'installation

Pour une mise à niveau correcte de l'appareil, intervenir sur les pieds d'appui réglables en hauteur.

Branchement gaz

Le raccordement de l'embout de 3/8" G ou 1/2" pr prévu sur l'appareil peut être fixe ou bien démontable moyennant un robinet conforme à la norme. Si l'on utilise des conduites flexibles, elles devront être en acier inoxydable et conformes à la norme. Une fois le raccordement terminé, vérifier son étanchéité en utilisant un vaporisateur de déttection des fuites prévu à cet effet.

Évacuation des produits de combustion

Les appareils doivent être placés dans des locaux adaptés à l'évacuation des produits de combustion conformément aux normes d'installation. Les appareils sont considérés (voir tableau "DONNÉES TECHNIQUES") comme des appareils à gaz du type "A": non prévus pour être raccordés à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Ces appareils doivent évacuer les produits de la combustion dans des hottes ou des dispositifs similaires, raccordés à une cheminée ayant une efficacité certaine ou bien directement à l'extérieur.

À défaut, il est permis d'employer un aspirateur à air raccordé directement à l'extérieur, d'une puissance non inférieure à celle qui est requise, voir tableau "DONNÉES TECHNIQUES", à laquelle on ajoute l'échange d'air nécessaire au bien-être des opérateurs.

MISE EN SERVICE

Opérations préliminaires à la mise en service

Avant la mise en service, il est conseillé d'enlever le revêtement adhésif de protection. Ensuite, nettoyer soigneusement la surface de travail et les parties externes avec de l'eau tiède et

du détergent en utilisant un chiffon humidifié, puis essuyer avec un chiffon propre.

Mise en fonctionnement

Avant la mise en fonctionnement, il est recommandé de vérifier que les caractéristiques de l'appareil (catégorie et type de gaz employé) correspondent à la famille et au groupe de gaz disponibles sur place. Dans le cas contraire, effectuer le passage à la famille de gaz requise ou bien l'adaptation au groupe de gaz requis (voir paragraphe "Fonctionnement avec d'autres types de gaz"). Pour la mise en service, suivre les instructions d'emploi.

Vérification de la puissance

Utiliser les buses destinées à la puissance nominale se trouvant sur l'appareil.

La puissance peut être de deux types:

- nominale, indiquée sur la plaque des caractéristiques de l'appareil ;
- réduite.

Les buses sont mentionnées dans le tableau "BRÛLEURS".

La pression d'alimentation du gaz doit être comprise dans les champs suivants :

- de 18 à 22,5 mbar pour les gaz de la deuxième famille (méthane)
- de 27 à 37 mbar pour les gaz de la troisième famille (butane - propane).

En-dehors des valeurs de pression citées, il n'est pas possible de faire fonctionner les appareils.

Si l'on désire un contrôle supplémentaire de la puissance, il est possible de l'effectuer au moyen d'un compteur en utilisant la "méthode volumétrique".

En général, il suffit toutefois de vérifier que les buses fonctionnent correctement.

Contrôle de la pression d'entrée (Fig.1-2)

La pression d'entrée doit être mesurée à l'aide d'un manomètre (précision min. 0,1 mbar). Enlever la vis (22) de la prise de pression et raccorder le manomètre : après avoir pris la mesure, revisser hermétiquement la vis (22).

IMPORTANT : Le contrôle de la pression doit être effectué une fois que tous les équipements à gaz sont raccordés et fonctionnent.

Contrôle de la puissance selon la méthode volumétrique

À l'aide d'un compteur à gaz et d'un chronomètre, il est possible de mesurer la consommation de gaz dans l'unité de temps. Cette valeur sera comparée avec la valeur E ainsi calculée

$$E = \frac{\text{Puissance du brûleur}}{\text{Pouvoir calorifique du gaz}}$$

Il est important que la mesure de la puissance soit effectuée lorsque l'appareil est en inertie.

Les puissances du brûleur, nominale et réduite, calculées selon la valeur de pression nominale, s'obtiennent en consultant le tableau "BRÛLEURS". La valeur du pouvoir calorifique du gaz peut être requise à l'organisme de distribution du gaz local.

Contrôle du fonctionnement

Vérifier que le type de buses utilisées correspond à celles qui sont prévues dans le tableau "BRÛLEURS". Contrôler que le réducteur de pression utilisé a un débit supérieur à la somme des débits de consommation de tous les équipements raccordés. Contrôler que les tuyaux d'adduction du gaz sont adéquats.

Contrôle de la veilleuse d'allumage

Pour un réglage correct, la veilleuse doit être ouverte complètement le thermocouple ; dans le cas contraire, contrôler que la buse est correcte par rapport au type de gaz.

Réglage de l'air primaire

Le flux du volume d'air est réglé correctement lorsqu'il y a une protection adéquate contre l'augmentation de la flamme à brûleur froid ou des retours de flamme à brûleur chaud. Pour la mesure d'air primaire pour la combustion, voir le tableau "DONNÉES TECHNIQUES".

Contrôle des fonctions

- Mettre l'appareil en service.
- Vérifier l'étanchéité des tuyaux du gaz.
- Contrôler la flamme du brûleur, même au minimum.

Recommandations pour l'opérateur

- Expliquer et montrer à l'utilisateur le fonctionnement et l'utilisation de l'appareil selon les instructions et lui remettre le manuel d'instructions.
- Informer l'opérateur que tous les travaux de restructuration ou de modification du bâtiment susceptibles d'endommager l'alimentation d'air pour la combustion entraînent une nouvelle vérification des fonctions de l'appareil.

Fonctionnement avec d'autres types de gaz

Pour passer à un autre type de gaz, par exemple du méthane au gaz liquide, il faut utiliser des buses adaptées au brûleur comme indiqué dans le tableau BRÛLEUR. Les buses des brûleurs pour les différents types de gaz, portant la dimension du diamètre en centièmes de mm, se trouvent dans une enveloppe fournie avec l'appareil. À la fin de la transformation ou de l'adaptation, vérifier les fonctions de l'appareil comme décrit dans le paragraphe "Contrôle des fonctions".

Remplacement de la buse du brûleur principal (Fig. 4)

Pour remplacer la buse (30), enlever la cuvette de récolte des jus et dévisser les vis de fixation du tableau de commandes. Enlever le tableau de bord. À l'aide d'une clé adaptée, dévisser la buse du porte-buse et la remplacer par une nouvelle buse (voir le tableau "BRÛLEURS"). Si nécessaire, pousser en arrière le manchon de réglage de l'air en dévissant la vis (39) ; de cette façon, le remplacement est facilité. Après avoir monté la nouvelle buse, rétablir la distance de l'air primaire "A" (voir le tableau "BRÛLEURS").

Réglage de la veilleuse (Fig.5)

La veilleuse est à buses et à air fixe. La seule opération nécessaire est le remplacement des buses selon le type de gaz en suivant les instructions suivantes:

- Retirer le panneau de bord en dévissant les vis de fixation.
- Dévisser l'écrou presse-bicône (n° 14) et enlever le bicône (n° 15) et la buse pilote (n° 16).
- Remplacer la buse pilote par la buse appropriée d'après le tableau "BRÛLEURS".
- Après avoir remplacé la buse pilote, revisser l'écrou presse-bicône (n°14) et le bicône correspondant (n°15).

Réglage du ralenti (Fig.2-Fig.3)

En se référant au tableau "BRÛLEURS", régler la vis du ralenti (20) comme suit:

- en cas de fonctionnement au gaz liquide, visser à fond la vis du ralenti ;
- en cas de fonctionnement au gaz méthane:
 - 1- Localiser la poignée du robinet correspondant.
 - 2- Allumer le brûleur et le mettre dans la position de ralenti.
 - 3- Régler le débit du ralenti en intervenant sur la vis 20 (Fig.2-3), en dévissant la vis le débit augmente, en vissant la vis le débit diminue.
 - 4- Lorsque la flamme est adaptée à la fonction au ralenti, vérifier qu'elle correspond au débit au ralenti indiqué dans le tableau "DONNÉES TECHNIQUES", effectuer le contrôle selon la "méthode volumétrique" décrite ci-dessus, puis :
 - 5- Lire le compteur à gaz et en même temps faire redémarrer le chronomètre.
 - 6- Après un délai suffisant, par exemple 10 minutes, stopper le chronomètre et lire de nouveau le compteur.
 - 7- Calculer la quantité de gaz qui est passée pendant 10 minutes (la différence entre les deux lectures), ex. 1ère lecture - 2ème lecture = 30 litres (0,03m³).
 - 8- Calculer maintenant la puissance au ralenti, en appliquant la formule de la méthode volumétrique (voir le paragraphe précédent). Puissance (kW) = consommation (m³/h) par pouvoir calorifique du méthane

- 9- Si la puissance est inférieure à la valeur du tableau, dévisser encore la vis du ralenti et répéter le contrôle.
- 10- Si la puissance est supérieure à la valeur du tableau, visser encore la vis du ralenti et répéter le contrôle.
(9,45 kW/h). P (kW) = 30 litres x 60/10 x 9,45 kW/h = 1,700 kW

MAINTENANCE

Attention !

Avant d'effectuer toute opération de maintenance ou de dépannage, débrancher l'appareil du réseau d'alimentation du gaz et couper le courant.

Effectuer les opérations de maintenance suivantes au moins une fois par an:

- vérifier le fonctionnement de tous les dispositifs de réglage et de sécurité ;
- contrôler le fonctionnement des brûleurs:
 - allumage;
 - sécurité de la combustion;
- contrôler les différentes fonctions en suivant la procédure décrite au paragraphe "Contrôle des fonctions".

Si le nettoyage du brûleur principal s'avère nécessaire, procéder comme suit:

- a) dévisser les vis de fixation et retirer les poignées de commande, la cuvette de récolte des jus et le panneau de bord ;
- b) débrancher la conduite du gaz du porte-buse en dévissant le raccord à vis correspondant (28);
- c) retirer la tôle avant de la chambre de combustion en intervenant sur les vis de fixation et en dévissant ensuite les vis de fixation de la tôle sur le côté avant du brûleur principal.

Le brûleur principal peut être retiré pour le nettoyage. Nettoyer soigneusement les ouvertures de sortie du brûleur à l'aide d'un instrument ou d'un bâton d'un diamètre adapté. En remontant le brûleur, veiller à l'insérer correctement avec le côté arrière dans l'emboîtement de la chambre de combustion.

- Vérifier que le parcours d'écoulement du gaz ne présente pas de défauts.

REPLACEMENT DES COMPOSANTS (PIÈCES DE RECHANGE)

N'UTILISER QUE DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE FOURNIES PAR LE FABRIQUANT. L'emplacement des pièces ne doit être effectué que par du personnel autorisé !

Pour remplacer les pièces suivantes, enlever tout d'abord les poignées de commande, la cuvette de récolte des jus et retirer le tableau de commandes (après avoir desserré les vis de fixation).

Bougie d'allumage (Fig. 5)

Retirer la bougie d'allumage (37) par le bas. Débrancher le câble d'allumage, dévisser l'écrou de fixation et insérer une nouvelle bougie.

Robinet du gaz (Fig. 1-2-3)

Desserrer les raccords à vis des tuyaux du gaz et du thermocouple, desserrer ensuite les vis de fixation de l'alimentation à la rampe du gaz et insérer un nouveau robinet.

Thermocouple (Fig. 1-2-3 et 5)

Dévisser les raccords à vis qui fixent le thermocouple à la carcasse (robinets, vannes) du gaz et au brûleur pilote ; insérer la nouvelle pièce.

Après avoir effectué le remplacement, remonter le tableau de bord et les autres pièces dans le bon ordre.

AVERTISSEMENT

Après avoir effectué le remplacement des pièces d'alimentation du gaz, vérifier l'étanchéité et les fonctions des différents éléments.

INSTRUCTIONS D'EMPLOI

MISE EN SERVICE

Première cuisson sur la grillade

Important!

Avant d'utiliser l'appareil pour la première fois, nettoyer soigneusement la surface de la grillade avec de l'eau tiède et du détergent, en utilisant un chiffon doux pour éliminer toutes les traces d'antirouille appliqué à l'usine ; essuyer avec un chiffon propre.



ALLUMAGE





Allumage du brûleur pilote (Fig. 6)

Appuyer sur la poignée (4) et la tourner à gauche dans la bonne position. Laisser la poignée enfoncée et actionner simultanément plusieurs fois la poignée de l'allumeur piézoélectrique (6) jusqu'à ce que la veilleuse s'allume, visible à travers l'ouverture (10) présente sur le tableau de bord. Laisser la poignée enfoncée pendant encore environ 15-20 secondes ; si la veilleuse devait s'éteindre après avoir lâché la poignée, répéter l'opération d'allumage.

Allumage du brûleur principal et réglage de la température (Fig. 6)

Pour allumer le brûleur principal, tourner encore la poignée à gauche jusqu'à la température désirée.


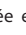
Le thermostat est caractérisé par deux positions de  jusqu'à  ; les valeurs indicatives de la température pour chaque position sont les suivantes:

PEL 25ST		PEL 21S	
Position	degrés °C	Position	
	160		
2	170		
3	185		
4	200		
5	215		
6	235		
7	260		
	290		

- Pour la vanne thermostatique, le minimum est en position 1, le maximum en position 7.

EXTINCTION

Extinction pendant le fonctionnement normal

Pour n'éteindre que les brûleurs principaux, tourner la poignée de service en position  ; dans cette position, seule la veilleuse est allumée. Pour éteindre complètement toute l'installation, tourner la poignée en position  ; dans cette position, le brûleur pilote s'éteint aussi.

Extinction en cas de panne

En cas de panne, fermer l'alimentation du gaz à l'appareil.

Comportement en cas de panne et d'interruption prolongée du fonctionnement

Si l'appareil doit rester inactif pendant un certain temps ou en cas de panne ou de fonctionnement irrégulier, fermer le robinet de raccordement au réseau du gaz situé à l'extérieur de l'appareil.

Après avoir effectué toutes les opérations de nettoyage, les surfaces en acier inoxydable, bien séchées, doivent être protégées avec des produits qui se trouvent normalement dans le commerce, afin de lutter contre les phénomènes de corrosion. En cas de panne, s'adresser au service d'assistance.

SOIN DE L'APPAREIL

ATTENTION!

- Ne jamais nettoyer l'appareil avant qu'il ne se soit refroidi.
- En cas d'appareils à alimentation électrique, intervenir sur l'interrupteur sectionneur pour couper l'alimentation électrique.

Le nettoyage quotidien soigné de l'appareil, effectué après avoir désactivé l'appareil, garantit son fonctionnement parfait et sa longue durée de vie.

Les surfaces en acier doivent être nettoyées avec du liquide vaisselle dilué dans de l'eau très chaude en utilisant un chiffon doux ; pour la saleté plus résistante, utiliser de l'alcool éthylique, de l'acétone ou un autre solvant non halogéné ; **ne pas utiliser de détergents en poudre abrasifs ou de substances corrosives telles que l'acide chlorhydrique / muriatique ou sulfurique. L'utilisation d'acides peut compromettre la fonctionnalité et la sécurité de l'appareil.**

Ne pas utiliser de brosse, de pailles de fer ou de disques abrasifs en d'autres métaux ou alliages qui pourraient laisser des traces de rouille par contamination.

Pour cette même raison, éviter le contact avec des objets en fer. Attention aux pailles de fer ou aux brosses en acier inoxydable qui, même si elles ne contaminent pas les surfaces, peuvent provoquer des rayures dangereuses. Si la sécurité est très importante, ne jamais utiliser de papier de

verre ou émeri ; nous conseillons au contraire d'utiliser une éponge synthétique (par exemple Scotchbrite).

Éviter aussi d'utiliser des substances pour nettoyer l'argent et faire attention aux vapeurs d'acide chlorhydrique ou sulfurique provenant par exemple du lavage des planchers.

Ne pas diriger de jets d'eau directs sur l'appareil pour ne pas l'endommager. Après le nettoyage, rincer avec de l'eau propre et essuyer soigneusement avec un chiffon.



INFORMATION DESTINÉE AUX UTILISATEURS

Application des Directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE relatives à la limitation de l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets.

Le symbole de la poubelle barrée apposé sur les équipements ou sur l'emballage indique qu'à la fin de la durée de vie du produit, il devra être éliminé séparément des autres déchets ménagers.

Le tri sélectif de l'appareil usagé est organisé et géré par le fabricant. L'utilisateur souhaitant se libérer de cet appareil devra donc contacter le fabricant et suivre le système adopté par celui-ci, afin de permettre le tri sélectif de l'appareil usagé.

Le tri sélectif de l'appareil usagé vers le recyclage, le traitement et l'élimination compatible avec l'environnement contribue à éviter les effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine, et favorise la réutilisation et/ou le recyclage des composants de l'appareil.

L'élimination non conforme du produit de la part de l'utilisateur comporte l'application des sanctions administratives prévues par les normes en vigueur.

AVERTISSEMENT

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR D'ÉVENTUELLES INEXACTITUDES CONTENUES DANS CE MANUEL, IMPUTABLES À DES ERREURS DE TRANSCRIPTION OU AUX IMPRESSIONS. IL SE RÉSERVE LE DROIT D'APPORTER À SES PRODUITS LES MODIFICATIONS QU'IL CONSIDÈRE COMME ÉTANT UTILES OU NÉCESSAIRES, SANS EN COMPROMETTRE LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS PROVOQUÉS PAR UNE MAUVAISE INSTALLATION, DES ALTÉRATIONS, UNE MAUVAISE MAINTENANCE, UNE INEXPÉRIENCE LORS DE L'UTILISATION.

CERTIFICAT DE GARANTIE

SOCIÉTÉ :

ADRESSE :

DATE D'INSTALLATION :

**MODEL:
PART NUMBER:**